

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du département CHARENTE

Mouvement des professeurs des écoles et instituteurs

Accusé de réception - Barème initial

Exemple de barème créé pour explication des informations sur le barème initial

..... *Votre situation administrative.*

Grade :

Professeur des écoles de classe normale

Titres :

Affectation actuelle :

Établissement d'exercice :

Circonscription :

(0160056Z) IEN COGNAC

Votre demande n'est pas liée à celle d'un autre agent.

.....Les éléments constitutifs de votre barème

Barème de base	Points attribués
AGS 11.333	11,333
Echelon détenu 1.000	1,000
AGS-EN 11 ans 00 mois 00 jour	5,000
Anc. ASH 00 an 00 mois 00 jour	
Anc. Direction 00 an 00 mois 00 jour	
Anc. REP+ 00 an 00 mois 00 jour	
Anc. REP 00 an 00 mois 00 jour	
Pol. ville 00 an 00 mois 00 jour	
Anc. QPV 00 an 00 mois 00 jour	
Anc. ZRI 00 an 00 mois 00 jour	
Anc. CLA 00 an 00 mois 00 jour	
Enfants mineurs 2	1,000
BOE	0,000
PSC	0,000

Autres éléments de barème valorisés*	Points attribués
carte scolaire 0	oui
Répét. demande	non
rap. conj.	non
APC	non
handicap 0	non
Sit. soc.-méd. 0	
PS1	0,000
PS2	0,000

* Ces éléments sont valorisés sur certains voeux sous condition.
Les points PS1, PS2 représentent des points de bonification appliqués à tous les voeux dont les voeux groupes

Cette page montre :

- * à gauche : les éléments de base du barème qui sont liés à la situation administrative/individuelle et au parcours professionnel du candidat
- * à droite : les points attribués sont en lien avec les demandes de bonifications sollicitées

Pour information :

Les points relatifs au rapprochement de conjoint ou à l'autorité parentale conjointe sont attribués en fonction de certains vœux et de conditions d'éligibilité particulière au regard de votre situation.

Les points relatifs aux mesures de carte scolaire, des demandes de bonification complémentaires au titre du handicap ou au titre du parent isolé, sont fonction des vœux formulés. Le détail de ces points est donc indiqué, le cas échéant, sur chacun des vœux éligibles à la bonification dans la rubrique « Liste des vœux émis ».

Votre barème de base applicable à l'ensemble de vos vœux est 18,333 ← Rappel du barème de base

Priorité (plus le chiffre est élevé, plus la priorité d'affectation est faible)

- 1 = priorité absolue (DE faisant fonction, situation individuelle très spécifique, ...)
- 10 = priorité de base
- 20 = départ en formation CAPPEI
- 30 à 50 = poste à exigences particulières ASH
- 60 = absence du titre nécessaire
- 90 = vœu annulé

Discriminant 1 - Pts Echelon : 1.000

Discriminant 2 - discr. Anc.Ech. : 03 ans 00 mois 00 jour

Discriminant 3 - discr. AGS : 11 ans 04 mois 00 jour

Discriminant 4 - disc. aléatoire : 1524715637

Rang	Type de vœu	Numéro du poste ou du groupe	Nature de support	Spécialité Nb Classes Nb Classes spécialisées	Libellé du poste ou du groupe	Circonscription	Rang vœu lié	Modalité	Priorité	Total barème	dont			
										Barème	RC/APC/PI	MCS/Handicap	Autres	Caractère répété
1	E	119957	Enseignant classe élémentaire	Sans spécialité	(0160773D) Ecole Elementaire Publique Pablo Picasso Chateaubernard	IEN COGNAC		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000	0,000
2	E	119869	Directeur d'école	Direction 4 classes 0 cl. spé	(0160674W) Ecole Maternelle Publique Jean Mace Cognac	IEN COGNAC		PRO	20	33,333	0,000	15,000	0,000	
3	E	119870	Enseignant classe préélémentaire	Sans spécialité	(0160674W) Ecole Maternelle Publique Jean Mace Cognac	IEN COGNAC		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000	
4	E	119895	Enseignant classe élémentaire	Sans spécialité	(0160696V) Ecole Elementaire Publique Jules Valles Chateaubernard	IEN COGNAC		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000	
5	E	119775	Enseignant classe élémentaire	Sans spécialité	(0160518B) Ecole Elementaire Publique Paul Bert Cognac	IEN COGNAC		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000	
6	E	119873	Enseignant classe préélémentaire	Sans spécialité	(0160675X) Ecole Maternelle Publique Pauline Kergomard Cognac	IEN COGNAC		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000	
7	E	120016	Enseignant classe élémentaire	Sans spécialité	(0160843E) Ecole Primaire Publique Gensac La Pallue	IEN COGNAC		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000	
8	E	120318	Enseignant classe préélémentaire	Sans spécialité	(0161086U) Ecole Maternelle Publique Le Petit Prince Chateaubernard	IEN COGNAC		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000	
9	E	119907	Enseignant classe préélémentaire	Sans spécialité	(0160716S) Ecole Maternelle Publique La Combe Des Dames Chateaubernard	IEN COGNAC		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000	
10	E	120176	Enseignant classe préélémentaire	Sans spécialité	(0160952Y) Ecole Maternelle Publique Jean-Marie Weber Val-De-Cognac	IEN COGNAC		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000	
11	G(A)	26520			(ENS - ZRG 06) Enseignants - ZRG 6 / COGNAC - JARNAC									

Type de vœu

- E = vœu précis
- G(A) = vœu groupe
- T = poste fractionné

Info sur barème majoré par bonifications supplémentaires

Rang	Type de vœu	Numéro du poste ou du groupe	Nature de support	Spécialité Nb Classes Nb Classes spécialisées	Libellé du poste ou du groupe	Circonscription	Rang vœu lié	Modalité	Priorité	Total barème	dont			
										Barème	RC/APC/PI	MCS/Handicap	Autres	Caractère répété
12	G(A)	26534			(DIR_2 - ZRG 06) Dir. 2-3 CLASSES									
13	G(A)	26567			Postes ASH (ASH - ZRG 06)									

* : Ce groupe n'a pas fait l'objet de réordonnement de votre part.

Accusé de réception des vœux comportant le barème initial.

Vous pouvez en demander la rectification au vu des éléments de votre dossier.

Pour se faire, vous saisissez, avant le 27 mai 2025, la cellule mobilité de la division des personnels de la DSDEN 16 : mouvement1d16@ac-poitiers.fr.

Au delà de cette date votre barème sera définitivement validé.

NB: Pour les vœux groupes, vous trouverez le détail des barèmes appliqués ci-après.

Les postes en vœux groupes sont déclinés sur les pages suivantes avec précision de leur ordonnancement et barème

Voeu : 11 - (ENS - ZRG 06) Enseignants - ZRG 6 / COGNAC - JARNAC

					Total barème	dont		
Nature de support	Spécialité/ Nb Classes	Plus de 3 classes spécialisées	Modalité	Priorité	Barème	RC/ APC/ PI	MCS/ Handicap	Autres
Compensation décharge de directeur	Classe à horaire aménagé		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000
Compensation décharge de directeur	Sans spécialité		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000
Classe de grande section de maternelle dédoublée	Sans spécialité		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000
Enseignant classe élémentaire	Classe à horaire aménagé		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000
Enseignant classe élémentaire	Sans spécialité		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000
Enseignant classe préélémentaire	Classe à horaire aménagé		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000
Enseignant classe préélémentaire	Sans spécialité		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000
Titulaire de secteur	Sans spécialité		TPD	10	33,333	0,000	15,000	0,000

Voeu : 12 - (DIR_2 - ZRG 06) Dir. 2-3 CLASSES

					Total barème	dont		
Nature de support	Spécialité/ Nb Classes	Plus de 3 classes spécialisées	Modalité	Priorité	Barème	RC/ APC/ PI	MCS/ Handicap	Autres
Directeur d'école	Direction / 2 classes	NON	PRO	20	33,333	0,000	15,000	0,000
Directeur d'école	Direction / 3 classes	NON	PRO	20	33,333	0,000	15,000	0,000

Voeu : 13 - Postes ASH (ASH - ZRG 06)

Nature de support	Spécialité/ Nb Classes	Plus de 3 classes spécialisées	Modalité	Priorité	Total barème	dont		
					Barème	RC/ APC/ PI	MCS/ Handicap	Autres
Ulis école	Ulis ue troubles fonctions cognitives		PRO	60	33,333	0,000	15,000	0,000